

# La lettre d'informations du

## Parc naturel régional du Morvan



NOVEMBRE 2018

[www.parcumorvan.org](http://www.parcumorvan.org) - [www.patrimoinedumorvan.org](http://www.patrimoinedumorvan.org)

## DOSSIER

### LE CIEL ÉTOILÉ

Devenir « Parc international de ciel étoilé », voici l'objectif que s'est fixé le Morvan pour 2019 ! Actuellement, seuls le Pic du Midi et le Parc national des Cévennes ont pu obtenir ce label prestigieux délivré par une association Américaine (Dark Sky Association – IDA).

Le Parc naturel régional du Morvan rassemble, depuis le mois d'avril, un ensemble de partenaires afin d'élaborer un dossier de candidature : la Société Astronomique de Bourgogne, les quatre syndicats départementaux d'énergie de Bourgogne (SICECO, SIEEEN, SYDESL, SDEY), la Société d'histoire naturelle d'Autun, l'EPCC Bibracte, Vents du Morvan, un premier réseau de communes... Un projet à la croisée de plusieurs dimensions, au cœur des préoccupations d'un Parc naturel régional : patrimonial, énergétique, touristique, social, scientifique, pédagogique...

Par ses caractéristiques, territoire de montagne, de forêts, de prairies, de faible densité de population (...), le Morvan offre des conditions d'observation déjà remarquables. Les communes, avec l'aide des syndicats d'énergie ont, ces dernières années, réalisé de nombreux travaux pour améliorer leur éclairage et limiter la pollution lumineuse : mise en place de luminaires plus performants, extinctions nocturnes, installation d'horloges astronomiques... Une charte de l'éclairage public, coordonnée par le Parc, a d'ailleurs été signée en 2014 par les 4 syndicats d'énergie de Bourgogne. Dans le cadre du label « Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte (TEP CV) obtenu par le Parc en 2015, plus de 800 000 euros de travaux ont été réalisés en Morvan.

L'obtention de ce label permettra de renforcer l'image et la notoriété du Morvan comme territoire d'exception, de mobiliser un ensemble de partenaires autour d'un programme d'actions visant à protéger la biodiversité nocturne, développer des actions de sensibilisation et d'animation, faciliter l'observation astronomique... Le dépôt de la candidature est prévu en juin et une labellisation espérée à l'automne 2019.

Le 13 octobre dernier, « jour de la nuit », le Parc et ses partenaires ont lancé officiellement la démarche. Le public, en soirée, s'est régalé : une plongée dans l'univers avec le spectacle grandiose des planètes, des nébuleuses et des constellations, contée par la Société Astronomique de Bourgogne.

Contact : Emmanuel CLERC,  
03 86 78 79 17  
courriel :  
[emmanuel.clerc@parcumorvan.org](mailto:emmanuel.clerc@parcumorvan.org)



## EN BREF

### UN SÉMINAIRE BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE

Le Parc naturel régional du Morvan, l'Office National des Forêts et le Centre Régional de la Propriété Forestière organisent, le mardi 27 novembre à la Maison du Parc, un séminaire : « *La biodiversité en forêt, qu'est-ce que ça rapporte ?* ». Des présentations scientifiques et techniques sur les services rendus par la biodiversité en forêt seront suivies par des retours d'expérience concrets et locaux (mélange d'essences, vieux bois, champignons, régulation des ravageurs par les auxiliaires, etc...). Pour participer, il est encore temps de s'inscrire (sous réserve des dernières places disponibles).

Contact : Clémence SCHILLING, 03 86 78 79 35  
courriel : [clemence.schilling@parcumorvan.org](mailto:clemence.schilling@parcumorvan.org)

### APRÈS-MIDI FESTIF AU PARC, CHANTEZ MAINTENANT !

Dans le cadre de son travail sur l'oralité, avec l'accueil en résidence de l'artiste Justin Bonnet et du Trio La Mauraude depuis septembre 2018, le Parc organise un après-midi festif le **samedi 15 décembre** à la Maison du Parc, ouvert à tous, gratuitement. Au menu, un bel événement pour « décroïsonner, rassembler » et clôturer cette résidence avec trois ateliers chants, un concert du Trio la Maraude et un apéro/causerie.  
Programme : 14h à 15h atelier « bal à la voix », 15h30 à 16h30 atelier « Beatbox » (percussion vocale), 16h30 à 17h30 atelier « chanter à l'enfance et ses nuances », 18h CONCERT – La Maraude 19h15 Apéro/Causerie

Inscriptions et renseignements : Agnès BILLARD  
courriel : [agnès.billard@parcumorvan.org](mailto:agnès.billard@parcumorvan.org)

### APPEL À CANDIDATURE

Élément essentiel de la future gouvernance du Parc, le Conseil Associatif et Citoyen s'installera en début d'année 2019. Réunissant représentants associatifs (15) et citoyens (15) désireux de s'impliquer dans la vie du Parc, il a vocation à se saisir de toute question d'actualité qui peut mobiliser le Parc, à donner son avis sur des actions que le Parc entend conduire, à être l'expression citoyenne et associative du Morvan. Pour cela, il faut des volontaires qui ont envie d'œuvrer à l'aménagement et au développement du Morvan, dans le respect de ses patrimoines, de ses paysages...

Appel est fait à tout habitant, pour un mandat de 3 ans, afin de constituer ce CAC. Vous êtes les bienvenus ! En cas de surnombre de candidatures, le choix des membres sera fait par tirage au sort.

Contact : Jean-Philippe CAUMONT, 03 86 78 79 00  
courriel : [jp.caumont@parcumorvan.org](mailto:jp.caumont@parcumorvan.org)

# LA VIE DU PARC

## INSTALLATION-TRANSMISSION

Depuis plusieurs années, on observe une diminution du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles dans le Morvan, accompagnée par une augmentation des surfaces de chaque ferme. La transmission des exploitations constitue donc un enjeu important pour l'économie et la dynamique du territoire, mais également pour les paysages et la biodiversité.

Après avoir signé une convention avec les Chambres d'Agriculture, le Parc souhaite travailler étroitement avec ses partenaires sur un plan d'action concret. Une réunion s'est tenue mi-septembre en présence des jeunes agriculteurs, des chambres d'agriculture et des conseillers à l'installation, de BioBourgogne, de Terres de liens, de la SAFER etc. Un groupe de travail a été consolidé. En premier lieu, il a été convenu d'organiser un « café transmission » : moment convivial d'échanges autour d'un film et du témoignage d'un cédant sur sa transmission. Par la suite, il s'agira de proposer un accompagnement personnalisé pour des fermes présentant un enjeu fort de transmission et de mobiliser un ensemble de partenaires correspondant au mieux au projet du cédant.

Contact : Elise SEGER, 03 86 78 79 24 - courriel : [elise.seger@parcdumorvan.org](mailto:elise.seger@parcdumorvan.org)

## UN PACTE DE DESTINATION POUR LE MORVAN

Le Parc, soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté, engage une réflexion collective pour bâtir une véritable stratégie de développement touristique pour le Morvan. Il ne s'agit pas de repartir d'une feuille blanche car nombreuses sont les initiatives déjà prises sur le territoire, en premier lieu la Charte Morvan



2035 portée par le Parc pour la reconnaissance du Morvan comme un territoire de tourisme durable. L'ambition, à travers cette démarche, est de poursuivre et d'améliorer la coopération entre les partenaires, privés ou publics, d'accroître les retombées économiques et la lisibilité de la Destination.

Le lancement de cette dynamique a eu lieu le 4 septembre dernier à la Maison du Parc. La forte mobilisation des élus régionaux, départementaux et intercommunaux a démontré l'intérêt pour le sujet et la reconnaissance du Morvan en tant que destination à part entière. Les premiers échanges techniques ont débuté. Le Parc, aidé par l'ADT58, se donne jusqu'à l'été prochain pour finaliser le projet afin de le présenter à la Région et conclure un Pacte de Destination pour le tourisme en Morvan.

Contact : Marielle BONNET, 03 86 78 79 45 - courriel : [marielle.bonnet@parcdumorvan.org](mailto:marielle.bonnet@parcdumorvan.org)

## LE PÔLE BIODIVERSITÉ DE SAINT-BRISSON

Les 4 membres\* de l'Agence de la nature de Saint-Brissson se sont réunis le 20 septembre dernier pour réaffirmer leurs objectifs partagés, afin conforter ce Pôle Biodiversité au cœur du Morvan et de la Bourgogne et envisager les perspectives à venir. Les objectifs sont d'assurer la lisibilité à ce pôle de compétences « biodiversité », de conforter les partenariats entre les différentes structures, de fédérer d'autres acteurs régionaux, de rassembler et d'organiser les ressources documentaires sur la biodiversité et de faciliter la transmission des savoirs. A l'heure de la mise en place de l'Agence Régionale de la Biodiversité, dont le siège sera à Besançon, une antenne à Saint-Brissson, pour la Bourgogne, aurait tout son sens.

\* Parc naturel régional du Morvan, Société d'Histoire Naturelle d'Autun – Observatoire de la faune de Bourgogne, Conservatoire Botanique National du Bassin parisien, Bourgogne-Franche-Comté Nature

Contact : Daniel SIRUGUE, 03 86 78 79 23 - courriel : [daniel.sirugue@parcdumorvan.org](mailto:daniel.sirugue@parcdumorvan.org)

## L'AGENDA DU PARC

- Examen du projet de Charte par le Conseil National de Protection de la Nature : mercredi 21 novembre à Paris

- Commission Culture : mercredi 21 novembre à 14h30 à Saint-Brissson

- Conseil Scientifique : lundi 26 novembre à 9h30 à Saint-Brissson

- Conseil consultatif de gestion de la Réserve Naturelle Régionale : mardi 4 décembre à 9h à Saint-Brissson

- Comité syndical : mardi 11 décembre à 9h30 à Saint-Brissson

Infos dans l'agenda sur [ww.parcdumorvan.org](http://ww.parcdumorvan.org)  
Contact : 03 86 78 79 00 - courriel : [administration@parcdumorvan.org](mailto:administration@parcdumorvan.org)

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MAIRES

Pour la première fois, s'est tenue, à l'initiative du Parc, le mardi 13 novembre à Quarré-les-Tombes, l'Assemblée générale des maires du Morvan.

Une soixantaine d'élus ont réfléchi sur les questions foncières : comment les communes peuvent-elles devenir des moteurs actifs de l'aménagement du territoire, du développement et de la préservation des paysages, de la biodiversité... en devenant propriétaires de forêts, de parcelles agricoles, de zones humides, de « dents creuses » dans les bourgs et hameaux ? A suivre...

Contact : Jean-Philippe CAUMONT, 03 86 78 79 00  
courriel : [jp.caumont@parcdumorvan.org](mailto:jp.caumont@parcdumorvan.org)

## "100 % MADE IN MORVAN"

Le Parc vient de finaliser un premier film retraçant les étapes de la construction de la halle en bois d'Anost. Un film notamment à destination des collectivités pour les inviter à sortir des sentiers battus vers des règles classiques des marchés publics : faciliter l'utilisation de bois local, mobiliser les savoir-faire du territoire, il est nécessaire de s'y prendre bien en amont, dès la conception du projet. Ces démarches s'inspirant du dialogue compétitif, de la conception-réalisation sont encore trop peu identifiées par les collectivités. Un travail en amont avec les entreprises est indispensable pour bien connaître leurs moyens, leurs compétences (...), les informer du marché à venir et, le moment venu, les accompagner dans la formulation de leurs offres. C'est l'appui que le Parc, l'association Artisans Bois Morvan et son animateur ont apporté à la commune d'Anost. L'inauguration de la halle, véritable vitrine et premier "Démonstrateur bois Massif central en Morvan" est prévue prochainement. A ne pas rater !

Contact : Emmanuel CLERC, 03 86 78 79 17  
courriel : [emmanuel.clerc@parcdumorvan.org](mailto:emmanuel.clerc@parcdumorvan.org)

## LE CONGRÈS DES PARCS DANS LE PILAT

Les 10 et 11 octobre, une délégation d'élus et de techniciens du Parc, conduite par le Président Sylvain MATHIEU, a participé au Congrès des Parcs, à Saint-Etienne, ville porte du Parc naturel régional du Pilat. Avec un thème central : les relations urbain-rural. Thème d'actualité pour le Morvan avec l'entrée de la ville d'Autun dans le Parc ! Et des interventions de haute tenue comme celles de Roger Pol Droit, Martin Vannier, ...

Contact : Jean-Philippe CAUMONT, 03 86 78 79 00  
courriel : [jp.caumont@parcdumorvan.org](mailto:jp.caumont@parcdumorvan.org)